

LA POSITION ANTAGONISTE DES MOUVEMENTS DES ENFANTS TRAVAILLEURS

Conférence sur le Travail forcé, la servitude et l'esclavage des enfants

organisée par *le Comité Contre l'Esclavage Moderne*, le 20 novembre 2009

Olivia Lecoufle - La Voix des Enfants Actifs

J'ai découvert les organisations d'enfants travailleurs par hasard. C'était durant mes études de premier cycle, à Montréal, je faisais un mémoire sur le travail des enfants. J'avais trouvé beaucoup d'informations sur la réglementation internationale, sur l'aspect quantitatif et qualitatif, vu beaucoup d'images et témoignages qui me confortaient dans l'idée que le travail des enfants était quelque chose d'extrêmement négatif, un phénomène à bannir, un «fléau» à éradiquer. C'est alors que je suis tombée sur la déclaration de Kundapur, datant de 1996 :

Les 29 enfants travailleurs délégués de 33 pays d'Asie, Amérique Latine et Afrique déclarent que :

Art.2. Nous sommes contre le boycott des produits fabriqués par les enfants.

Art.3. Nous voulons, pour notre travail, le respect et la sécurité.

Art.10. Nous sommes contre l'exploitation de notre travail, mais nous sommes pour le travail digne avec des horaires adaptés, pour notre éducation et nos loisirs.

Des enfants travailleurs qui demandent le droit au travail !

Qui étaient-ils ? Quels sont leurs messages ? Quelles sont leurs activités ?

Ces enfants s'identifient comme des EJT en Afrique (Enfants et Jeunes Travailleurs), NATs en Amérique Latine (Niños, niñas y Adolescentes Trabajadores) ou encore Working Children en Asie.

Ils appartiennent à un mouvement «idéologique» qui voit le jour tout d'abord en Amérique Latine dans les années 70, avec le développement de la théorie de la tendresse de Paolo Freire et les mouvements socialistes indigènes. D'autres expériences similaires apparaissent en Inde dans les années 80 puis en Afrique dans les années 90. Et c'est dans le contexte du grand débat international sur la question du travail des enfants, levé par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) au milieu des années 90, qu'ils se découvrent et commencent à se constituer en réseau d'*organisations d'enfants travailleurs*.

Aujourd'hui, le Mouvement International des Enfants et Jeunes Travailleurs est un composé de 3 mouvements régionaux, regroupant plus de :

- 7 mouvements nationaux en Asie : 50.000 enfants
- 20 mouvements nationaux en Afrique : 30.000 enfants
- 8 mouvements nationaux en Amérique Latine : 20.000 enfants

1) Le mode d'organisation des mouvements et leur fonctionnement

- Qui y participe, sous quelles modalités ?

Les organisations et mouvements d'EJT sont des organisations de, par et pour les EJT, dirigées par ces derniers, et qui traitent de questions liées au travail des enfants, aux droits des enfants, et à la participation – ou *protagonisme*, des enfants. Ils luttent pour la reconnaissance de leurs droits et pour une amélioration de leurs conditions de vie.

Les formes d'organisation sont multiples : il s'agit bien d'expériences locales regroupées sous une bannière commune, mais qui chacune a ses modes de fonctionnement propres. On retrouve néanmoins partout une logique de «groupe de base», qui regroupe les enfants d'une même zone géographique, et qui est accompagné par une organisation, le plus souvent association à but non lucratif ou ONG. Dans un deuxième temps ce groupe de base s'intègre à des réseaux plus grands : nationaux, régionaux (MAEJT - Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs, MOLACNATs - Movimiento Latino Americano de Niños Niñas y Adolescentes Trabajadores, South and Central Asian Movement of Working Children)

L'assimilation entre l'organisation d'enfants travailleurs et l'organisation d'adulte qui l'accompagne est plus ou moins bien définie : en Asie et en Amérique Latine, elle est claire, chaque organisation a un nom différent. Par exemple, en Inde les associations Butterfly et Concerned for Working Children soutiennent les organisations d'enfants travailleurs Bal Mazdoor et Bhima Sanga. En Colombie, la Fundacion del Pequeño Trabajador et Creciendo Unidos soutiennent le mouvement national colombien des enfants travailleurs. En Afrique, les liens sont parfois plus flous entre organisation d'adultes et organisation d'enfants.

- Risques ou accusations de manipulation.

La présence d'adultes au sein d'organisations d'enfants pose de façon évidente la question des risques de manipulation des enfants que l'on ne peut oublier, et qui peuvent toujours ressurgir dans certaines expériences. Mais ce qui laisse optimiste, c'est que ce débat est ouvert et assumé au sein des organisations d'adultes qui encadrent les mouvements. Il y a une vraie réflexion sur le rôle de l'adulte et sur les cadres qu'il doit s'imposer pour limiter son influence tout en accompagnant les enfants.

En effet, la philosophie de la participation des enfants, qui trouve sa concrétisation dans l'existence des OET, n'est en aucun cas une démission de l'adulte. En effet, les adultes gardent un rôle à jouer essentiel : celui de créer les espaces et les outils nécessaires pour que cette participation soit effective.

La vigilance reste donc de mise pour veiller à ne pas transformer les enfants en porte parole des idées des adultes.

2) Les revendications portées par les différents mouvements et leurs domaines d'intervention

- Les divers aspects sur lesquels portent les revendications des enfants

1/ Pas de définition du « travail » mais une réflexion sur les conditions de travail

Il est intéressant de noter qu'aucun des mouvements, dans aucune de leurs déclarations, ne se soit soumis à un exercice pourtant familier des chercheurs en sciences sociales – la définition de l'objet. Les EJT n'ont pas définition formelle du « travail » : est-ce une activité rémunérée ou non ? Les tâches domestiques sont-elles du travail ?

Les EJT n'ont pas ressenti le besoin d'un tel exercice. A travers leurs déclarations, l'on peut comprendre que le travail renvoie à toute sorte d'activité, rémunérée ou pas, dans la maison ou dehors, qui n'est ni une activité de repos ni l'école, et qui s'intègre dans la famille ou dans la communauté.

En revanche ils s'interrogent de façon très précise sur les conditions de travail, et font la distinction entre "bon" et "mauvais" travail.

Régionalement, les mouvements n'ont pas la même approche pour faire la distinction entre bon et mauvais travail. En Asie, cette distinction est très claire, et est aussi exprimée en termes de « travail que nous pouvons et ne pouvons pas faire », ou encore « travail et labour » (en anglais, « work and labour »). Cette distinction est essentielle car c'est sur elle que repose le consensus entre des organisations très diverses. Elle est donc examinée avec précision, et décrite exhaustivement. En revanche les autres mouvements n'ont pas la même approche, ils préfèrent celle des conditions de travail. Le mouvement africain l'appelle « un travail léger et limité », alors que le mouvement sud américain se contente de « travail », avec le sous-entendu qu'il remplit les conditions d'un « bon travail ». Principalement, les conditions de mauvais travail sont l'exploitation et la discrimination, qui ne laisse aucun temps pour la récréation et pour l'éducation.

Cette approche les met en opposition avec les politiques et les programmes de l'OIT.

Tous les mouvements sont d'accord pour affirmer que la Convention 138, qui interdit le travail sur le seul critère de l'âge, n'est pas pertinente, car d'autres éléments doivent être pris en considération, comme les capacités ou le sexe d'un enfant en particulier.

Au sujet de la Convention 182 de l'OIT sur les Pires Formes du Travail des Enfants, les mouvements régionaux considèrent qu'il est déplacé de parler de «travail» pour des activités qu'ils qualifient de crime, car cela crée un amalgame.

2/ Le droit à une « bonne éducation », ou éducation appropriée

Les EJT considèrent que l'éducation est un droit. Pour aucun de leur mouvement, le travail doit se faire au détriment de l'éducation, d'ailleurs, pour pouvoir être considéré comme « bon », le travail doit laisser aux enfants du temps pour l'éducation. Mais de la même façon que les EJT définissent le « bon travail », ils définissent une « bonne éducation », et ils sont très critiques sur les systèmes actuels. De plus, ils défendent l'idée que le travail leur fournit une source d'apprentissage alternative.

3/ « Droit au travail », «Droit de choisir »

Il existe une différence essentielle entre les mouvements sur la question du « droit » au travail. On peut dénombrer deux types de revendication concernant le travail : la première, la valorisation critique du travail des enfants, affirme à la fois le travail des enfants comme une valeur positive et un droit, qui met en avant les aspects positifs du travail, tout en critiquant les conditions dans lesquelles les enfants sont contraints de travailler. L'enfant travailleur est considéré comme quelqu'un qui apporte sa contribution à la société et qui a donc le droit à en être un protagoniste. Ceci concerne surtout les mouvements sud-américains.

La deuxième stratégie affirme que le travail est une nécessité, que le travail des enfants n'est pas souhaitable mais tant que les conditions économiques ne permettront pas aux enfants de ne pas travailler, il faut encadrer le travail afin que les enfants soient protégés. Les enfants travailleurs ne défendent pas tous le droit au travail comme quelque chose de normalement positif, certains acceptent l'idée qu'à terme, les enfants n'auront plus besoin de travailler, mais en attendant, leur travail est une nécessité pour leur survie et celle de leur famille, aussi les politiques brutalement abolitionnistes ne répondent-elles pas selon eux, à l'intérêt supérieur de l'enfant car elle les laisse dans une zone de non droit et donc sans protection.

Sur cette base, les différents mouvements se sont mis d'accord sur le « droit de choisir entre travailler ou non » (Déclaration du Mouvement International des EJT à Dakar). Et cela implique non seulement de posséder ce droit, mais aussi d'être en position de l'exercer, c'est-à-dire de ne pas être contraint par la pauvreté à gagner sa vie.

4/ Les positions des organisations d'enfants travailleurs et la réalité de la vie des EJT.

On ne doit surtout pas confondre les positions que défendent les organisations d'enfants travailleurs et la réalité que vivent la plupart des enfants travailleurs. En fait, la majorité d'entre eux est contrainte par une situation économique désastreuse, à travailler dans des conditions très dures. Ce qu'ils réclament n'est pas le maintien de leur situation, mais bien un droit à un « bon travail » dont la majorité d'entre eux ne font pas l'expérience.

5/ Grâce au bon travail, les enfants se voient comme protagonistes dans la société et réalisent leur droit à être citoyens.

- Les tribunes sur lesquelles les enfants travailleurs portent ces revendications

Au niveau national, les organisations d'enfants travailleurs font aussi du lobbying auprès des gouvernements ou de leur gouvernement local. Au Brésil le mouvement national a obtenu un droit à être consulté pour les législations concernant le travail des enfants. Au Venezuela, le gouvernement les soutient de façon claire, en Colombie et au Pérou, le débat s'est introduit dans des institutions universitaires et publiques (Sénat, organismes nationaux de protection de l'enfance).

En Inde, l'expérience de Bhima Sangha est particulièrement édifiante. Les enfants ont établi un système de Panchayat (parlement de village) d'enfants dans l'Etat du Karnataka, qui double les parlements de village des adultes. De plus le Mouvement indien des enfants travailleurs s'implique activement pour faire pression sur son gouvernement afin que celui-ci ne signe pas la convention 138 sur l'âge minimum qui les ferait basculer dans l'illégalité.

En Afrique, les organisations d'enfants travailleurs sont sollicités par les institutions internationales comme l'UNICEF ou l'OIT pour participer à la résolution de leur problèmes.

Si l'intégration au niveau national se fait de plus en plus importante, au niveau international les organisations d'enfants travailleurs restent très marginalisés. Cette situation est paradoxale car c'est grâce à la consultation internationale lancée par l'OIT à la fin des années 90 sur la question du travail des enfants que les différentes expériences locales ont commencé à se constituer en réseau. L'acte fondateur du Mouvement International se situe en 1996 à Kundapur, et a permis d'envoyer de façon structurée des délégués des trois continents à la Conférence de l'OIT de 1997 à Amsterdam. Leur message sollicitant une protection du travail et non une abolition a provoqué un tel malaise, qu'ils ont été exclus des débats suivants et n'ont donc plus participé à la réflexion qui s'est conclue par l'adoption de la Convention 182 sur les Pires formes du travail des enfants.

En revanche, ils restent présents sur la scène internationale sur le thème non pas du travail, mais de la participation des enfants, et sont régulièrement invités à des grandes rencontres telles que l'UNGASS, pour partager leur expérience d'organisations d'enfants.

3) Les avancées obtenues sur le terrain

- Quelles sont les améliorations concrètes obtenues

Concrètement, quelles sont les activités de ces organisations d'enfants travailleurs ?

On entend parfois parler de «syndicats d'enfants». En effet, leur rôle est d'apporter un soutien efficace à leurs membres pour améliorer leur condition de vie. Elles répondent donc à différents aspects de la vie d'un enfant travailleur : la protection au travail, des services « financiers », un système d'éducation alternative, des soins divers de santé et d'alimentation, et enfin, offrir un temps et un espace aux EJT pour la récréation et pour la mobilisation.

Ces recherches d'alternatives sont tant le signe de l'échec de l'Etat et des institutions que le produit de l'approche activiste de ces organisations, qui encourage *l'empowerment*, ou renforcement des capacités.

Approfondissons quelques exemples.

1. Protection "juridique" : union contre la police, et contre les employeurs abusifs

La première préoccupation des EJT est de pouvoir travailler dans des conditions décentes. Or, de par leur vulnérabilité et leur manque d'expérience, les enfants font facilement l'objet d'abus et de violences. Particulièrement les enfants des rues, qui sont confrontés non seulement à la violence du milieu urbain en général, mais aussi à celle exercée par la police. Cette dernière, justifiant son comportement en catégorisant ces enfants de délinquants et de voleurs, se permet des exactions telles que maltraitances physiques, rapine, voir même attouchements sexuels et viols. Les employeurs, pour leur part, sont nombreux à profiter de la faiblesse des enfants pour ne pas leur verser leur salaire, et/ou les faire travailler dans des conditions déplorables.

Afin de remédier à cette situation, les organisations d'enfants travailleurs ont développé une stratégie qui se décline en deux types d'action. La première est centrée sur l'enfant et vise à lui fournir les moyens de se défendre par ses propres moyens : connaissance de ses droits, confiance en soi, mises en situations... Lors des réunions locales en petits groupes, les enfants sont amenés à parler de leur situation, de leurs expériences. Durant ces échanges, entre eux, ils réalisent qu'ils ne sont pas seuls, et que les abus dont ils sont les victimes sont condamnables. C'est le premier pas vers la prise de confiance en soi. Les éducateurs peuvent intervenir pour faire

connaître leurs droits aux enfants. Ensuite, lors des récréations, nombre sont les associations qui favorisent l'expression et la mise en situation de ces enfants au travers de pièce de théâtre. Les enfants « répètent » des scènes de leur vie de tous les jours, et apprennent à répondre à ceux qui tentent d'abuser d'eux. Ils réalisent qu'unis ils sont plus forts, et apprennent aussi à se défendre en groupe.

Le second volet des actions menées par les organisations d'enfants travailleurs pour défendre les droits de leurs membres s'appuie sur de la dénonciation et du lobbying auprès des notables pour obtenir un meilleur traitement des enfants. Par exemple, à New Delhi, l'association Butterflies a fait parvenir de nombreuses lettres, écrites collectivement, dans lesquelles les EJT dénoncent les exactions commises par la police. Ces lettres ont été envoyées à cette dernière, et ont été suivies de rendez-vous. Des activités du même genre au Brésil ont permis aux MNMMR de passer un accord avec la police, et d'assurer la protection des enfants des rues. Face aux employeurs, la stratégie est la même : dénonciation publique. Les modalités peuvent varier, ainsi l'association Bhima Sangha, en Inde, qui a davantage une implantation rurale, s'appuiera sur les notables de la région ou du village, et obtiendront des résultats en menaçant l'employeur de l'opprobre de ces concitoyens. Parfois, cependant, surtout dans le milieu urbain, qui est plus impersonnel, cette menace ne suffit pas, et les enfants tentent alors des recours juridiques, et ce grâce à l'appui d'un référent chez les adultes.

2. Caisse maladie, banque des enfants

Les organisations d'enfants travailleurs prennent aussi en charge un autre aspect crucial pour les enfants : celui de leurs revenus. Tel un syndicat d'adultes, les EJT prévoient caisses de secours en cas de maladie. De plus, afin d'épargner et de pouvoir faire des emprunts, dans la mesure où les banques ne leur sont pas ouvertes, ils créent des « Banques d'enfants ». Ces caisses leur permettent de faire des économies sur leurs maigres revenus et donc leur donne une opportunité d'améliorer leur condition, avec par exemple l'achat de meilleurs outils de travail, une possibilité d'anticiper un peu. Ces banques sont particulièrement importantes pour les enfants des rues, qui n'auraient pas d'autres lieux où conserver leur capital. Elles permettent aussi de contracter de petits emprunts qui peuvent servir à acheter du matériel pour rendre leur travail plus performant.

Au sein de Butterflies, les enfants peuvent déposer quelques économies, s'ils n'y touchent pas pendant plus de 6 mois, ils reçoivent 50% d'intérêts. Pour faire un emprunt, un enfant doit être accompagné de deux garants qui ont aussi un compte dans la banque. La banque est entièrement tenue par les enfants, qui apprennent à se servir d'un livre de comptes. De plus, les enfants sont encouragés à laisser des économies en échange de leur repas. Dans un centre de nuit, ils paient leur repas, mais cet argent ne sert pas à les nourrir, mais part dans la caisse des économies. Le montant laissé est à la discrétion des enfants.

De même, l'expérience de l'association Qosqo Maki, qui accueille la nuit dans un Dortoir municipal des enfants travailleurs vivant dans la rue. Une cagnotte a été installée, qui originellement devait servir à payer le kérosène utilisé pour préparer le petit-déjeuner. Au fil du temps, les enfants ont multiplié les usages de cette cagnotte (et donc aussi des cotisations qu'ils versent, et qui restent non obligatoires et à la discrétion des participants) : elle sert à présent à payer la nourriture d'un enfant qui devrait garder le lit quelques jours, accorder des prêts pour le capital travail d'un enfant, mais aussi organiser des activités telle qu'un week-end à la campagne, un tournoi de foot, ou encore un concours de danses folkloriques.

3. Des solutions pour l'accès à une éducation alternative

Comme nous l'avons vu, les EJT réclament le droit à l'éducation. Afin de le concrétiser, les organisations d'enfants travailleurs agissent selon différentes approches. L'une d'entre elles consiste à obtenir des écoles et autres institutions officielles d'enseignement qu'elles s'adaptent aux besoins et aux contraintes des EJT. Ainsi, de nombreuses écoles, suite aux pressions exercées par des OET, ont changé leurs horaires. Au Pérou, le Mouvement National des EJT Organisés du Pérou (MNNATSOP) a écrit son propre programme d'études qui est même utilisé dans des écoles du gouvernement. Quand, malgré ces arrangements les enfants ne peuvent assister aux cours, notamment pour ceux qui travaillent comme domestiques, car leurs employeurs les en empêchent, les OET font pression sur ces derniers pour qu'ils libèrent leurs employés le temps des cours.

Une autre stratégie consiste à donner les cours non pas dans un centre formel, mais à l'extérieur, dans la rue. Elle est particulièrement adaptée aux enfants des rues. Ces derniers, pour avoir vécu souvent de longues années dans les rues ont déjà des connaissances impressionnantes quant à leur situation, leur travail, et leurs expériences. Aussi, ils ont des besoins éducatifs particuliers, qui partent de ces expériences. Certaines ONG, telle que Butterflies, qui s'occupe d'enfants des rues à New Delhi, n'ont pas de « centres » où regrouper les enfants, les classes se donnent directement dans la rue : au coin, dans un parc, sous un abri bus... Ces cours se donnent à différentes heures selon les besoins, tant le jour que la nuit. Ceci permet de plus d'être visible pour davantage d'enfants que ceux déjà impliqués par l'organisation, ils peuvent alors s'arrêter un instant, et profiter de quelques cours.

4. La prise en charge de soins : santé, alimentation, foyers

Le droit à la santé et à des soins est aussi un droit réclamé par les EJT. Ces derniers qui sont souvent en situation précaire, parfois dans la rue, sinon, chez leurs employeurs, peuvent avoir de grosses difficultés d'accès au système de soin de leur communauté. Aussi pour combler cela, certaines organisations dispensent des soins dans la rue, comme l'unité mobile de Butterflies, ou elles peuvent aussi fournir des ressources pour aider l'admission de ces enfants dans les hôpitaux. Le travail de prévention est aussi très déterminant pour aider les EJT, il se décline surtout dans la thématique d'éducation de santé : hygiène, MST, drogues, connaissances sur le corps humain, maladies communes.

D'autres organisations offrent une cuisine, un espace, pour les enfants itinérants, ainsi que parfois un service de restauration pour les aider à avoir une alimentation plus saine et moins dispendieuse. L'expérience de Butterflies est en ce sens très riche d'enseignement. L'association décida de monter Meals On Wheels : restaurant géré par des enfants (au départ 12) pour tout l'aspect cuisine, gestion du temps, répartition des tâches. Un seul adulte sert de manager afin de superviser, et les quelques fois où il s'est absenté plus d'une semaine, il s'est avéré que les enfants ont même réussi à augmenter les gains.

Enfin, de nombreuses organisations, telle Qosqo Maki, offre un toit à ces enfants, un foyer de nuit, un dortoir. La particularité reste toujours que les enfants doivent participer au fonctionnement et à la gestion du foyer. De plus, dans ces foyers, il y a des éducateurs qui les respectent dans leur décision de travailler, ou pour certains à Cusco, de vivre hors de leur famille.

5. Des alternatives à l'exploitation

Appuyés par les associations d'adultes, les organisations d'enfants travailleurs mettent en place des coopératives agricoles (pulpe de fruit) ou artisanales (cartes de Noël, cahiers décorés,

tissage...), au sein desquelles les conditions de travail rentrent dans leurs critères de «bon travail»: horaires limités, tâches qui ne mettent pas en péril leur santé, salaire. Ces expériences sont particulièrement développées en Amérique Latine, où rappelons-le, le travail des enfants est défendu comme étant inscrit dans les cultures traditionnelles et source de formation pour les individus. Ces coopératives sont intégrées dans des réseaux de commerce équitable, notamment en Italie, et les associations participantes essaient de faire reconnaître un nouveau label pour étendre leur marché.

6. Un espace de récréation et de prise de conscience

Enfin, il ne faut pas oublier que ces travailleurs restent des enfants. Les OET sont aussi un lieu de rencontre, leurs membres essaient de développer des espaces de récréation et des temps durant lesquels ces jeunes travailleurs peuvent enfin être des enfants.

Ces réunions sont autant un support psychologique où les EJT peuvent parler et échanger leurs problèmes, leurs difficultés, raconter les abus dont ils sont parfois victimes (violence de la part de la police, de leurs employeurs, abus sexuels, viols...), qu'un espace où ils vont apprendre leurs droits et apprendre à se défendre. C'est enfin un espace où leur parole est respectée et où leurs expériences sont valorisées.

Grâce aux différentes activités locales de l'organisation, les enfants prennent conscience de leur droit, et de leur capacité d'influencer la société grâce à leur union.

CONCLUSION :

Les organisations d'enfants travailleurs se retrouvent sur les trois continents, et regroupent quelques 100.000 enfants.

Elles sont présentes sur les scènes nationale et internationale pour participer au débat, mais elles réalisent aussi de nombreuses activités de terrain qui permettent d'améliorer concrètement les conditions de vie des enfants travailleurs.

A travers leurs organisations, les enfants travailleurs réclament le droit au travail, non pour maintenir leur situation d'exploitation mais pour obtenir une protection, car à l'heure actuelle, leur travail reste une nécessité. En effet, lorsque on garde en tête la défense de **l'intérêt supérieur de l'enfant**, on s'aperçoit rapidement que l'approche abolitionniste plonge les enfants travailleurs dans l'illégalité et la clandestinité sans pour autant les éloigner du travail

Leur reconnaître un droit de travailler leur permettrait de travailler dans des conditions plus honorables, pour un travail qu'ils feront de toutes façons.

Enfin, lorsque l'on est amené à rencontrer ces enfants, ce qui est le plus marquant est la joie, l'optimisme et la force qu'ils dégagent. Ils ne sont plus des victimes passives de situations qui les écrasent, mais des acteurs investis et courageux des changements qu'ils contribuent à apporter à leurs conditions de vie et à la société.

